



**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Objet :**

Abrogation de la délibération antérieure n°53-2014 portant désignation d'un correspondant de la Ville à la défense.

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

Date de convocation  
28 mars 2017

Date d'affichage  
7 avril 2017

**Étaient absents :** Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

Nombre de conseillers  
En exercice 27  
Présents 20  
Votants 27

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :** Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Monsieur le Maire indique à Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux qu'un réseau communal de correspondants défense a été mis en place en octobre 2001.

L'élu a vocation à développer le lien Armée-Nation. Il est à ce titre, pour sa commune, l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du Département et de la Région.

En raison de la démission de Monsieur Patrick SEGAUD qui avait été désigné correspondant défense par délibération du 15/04/2014,

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Marc SOUDY, Conseiller municipal délégué, en tant que correspondant défense.

Le Conseil municipal délibère et à la majorité :

- **ABROGE** sa délibération n° 53-2014 du 15/04/2014 ;
- **APPROUVE** cette proposition et désigner en conséquence Monsieur Marc SOUDY, correspondant défense.

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO

**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404-DEL23\_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2017



**Objet :**

Abrogation de la délibération antérieure n°141-2014 portant désignation d'un correspondant de la Ville à la sécurité routière.

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

Date de convocation  
28 mars 2017

**Étaient absents :** Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

Date d'affichage  
7 avril 2017

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

Nombre de conseillers  
En exercice 27  
Présents 20  
Votants 27

**Ont donné Pouvoir :** Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Vu la lettre du 26 août 2014 de Madame la Préfète du Cher réaffirmant l'importance de la désignation d'un correspondant élu sécurité routière au sein de la Commune ;

Considérant le rôle de ce correspondant en tant qu'interlocuteur privilégié des concitoyens et services de l'État en matière de sécurité routière ;

Considérant que cette désignation doit faire l'objet d'une délibération à communiquer à la division territoriale compétente de la DDT, relais de la coordination sécurité routière ;

En raison de la démission de Monsieur Patrick SEGAUD qui avait été désigné correspondant sécurité routière par délibération du 16/09/2014,

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Franck BRETEAU, Adjoint délégué à l'aménagement du territoire, en tant que correspondant sécurité routière.

Le Conseil municipal délibère et à la majorité :

- **ABROGE** sa délibération n° 141-2014 du 16/09/2014 ;
- **APPROUVE** cette proposition et désigner en conséquence Monsieur Franck BRETEAU correspondant sécurité routière

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO



**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404-DEL24\_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2017



**Objet :**

Composition des commissions municipales.

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

Date de convocation

28 mars 2017

Date d'affichage

7 avril 2017

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents	20
Votants	27

**Étaient absents :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Étaient excusés :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :**

Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

En raison de la démission de Monsieur Patrick SEGAUD et de l'installation de Madame Eliane NOYAT, il y a lieu de modifier la composition des commissions municipales ;

Monsieur le Maire propose la nouvelle composition des commissions municipales telle que diffusée auprès de l'assistance ;

Le Conseil municipal délibère et à la majorité :

- **APPROUVE** la constitution et la composition des commissions telles que ci-après.

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO

N° DEL24\_2017

**Commission N°1**  
**«VIE MUNICIPALE ET LOCALE » conduite par Gérard SANTOSUOSSO**

**Membres de droit**

**Membres inscrits**

**Le maire, les adjoints et les conseillers municipaux délégués**

**Bertrand TISSIER**

LE CONSEIL MUNICIPAL  
Le maire

De droit : tous les adjoints et conseillers municipaux délégués  
Bertrand TISSIER

LES RESSOURCES HUMAINES  
Le maire

De droit : tous les adjoints et conseillers municipaux délégués  
Bertrand TISSIER

SANTÉ, HYGIENE ET SECURITE AU TRAVAIL  
Sandrine FLOUZAT

De droit : tous les adjoints et conseillers municipaux délégués  
Stéphanie DEDION,  
Marc SOUDY,  
Marc BELLENGER  
Bertrand TISSIER

LES FINANCES  
Le maire

De droit : tous les adjoints et conseillers municipaux délégués  
Bertrand TISSIER

LE CONTENTIEUX/JURIDIQUE  
Didier GEORGES

De droit : tous les adjoints et conseillers municipaux délégués  
Bertrand TISSIER

LA COMMANDE PUBLIQUE  
Didier GEORGES

De droit : tous les adjoints et conseillers municipaux délégués  
Bertrand TISSIER

LES AFFAIRES GENERALES  
Le maire et tous les adjoints

De droit : tous les adjoints et conseillers municipaux délégués  
Bertrand TISSIER

LES AFFAIRES FUNERAIRES  
Le maire et tous les adjoints

De droit : tous les adjoints et conseillers municipaux délégués  
Bertrand TISSIER

LA SECURITE CIVILE  
Le maire et tous les adjoints

De droit : tous les adjoints et conseillers municipaux délégués  
Bertrand TISSIER

LA VIE ECONOMIQUE  
Le maire et tous les adjoints

De droit : tous les adjoints et conseillers municipaux délégués  
Bertrand TISSIER

LA VIE POLITIQUE ET LES RELATIONS PUBLIQUES  
Le maire et tous les adjoints

De droit : tous les adjoints et conseillers municipaux délégués  
Bertrand TISSIER



**Commission N° 2**  
**«SERVICES A LA POPULATION » conduite par Nadine MOREAU**

**Membres de droit**

**Le maire, Nadine MOREAU, Sandrine FLOUZAT, Béatrice RATELET, Rachel TANNEUR, Didier GEORGES**

**Membres inscrits**

**Laurent GOSCINSKI, Stéphanie LHOSTE, Sophie SARIAN, Didier GUICHARD, Nathalie BERNIOT, Stéphanie DEDION, Laëtitia PREVOST, Bernard BOURDU, Coralie DEROCHE, Anne-Marie FERREIRINHO, Franck BRETEAU, Roland GOGUERY, Olivier GALOPIN, Anne MICHALEUVIEZ, Marc BELLENGER, Eliane NOYAT**

La petite enfance  
(0-3 ans)  
Rachel  
TANNEUR

Nathalie  
BERNIOT  
Stéphanie  
DEDION  
Laëtitia  
PREVOST  
Coralie  
DEROCHE  
Anne  
MICHALEUVIEZ

LES SENIORS  
(non dépendants)  
Béatrice  
RATELET

Anne  
MICHALEUVIEZ  
Marc  
BELLENGER  
Sandrine  
FLOUZAT

L'Enfance  
(CDL séjours vacances  
de 3 à 16 ans)  
Sandrine FLOUZAT

Stéphanie DEDION  
Laëtitia PREVOST  
Coralie DEROCHE  
Anne MICHALEUVIEZ  
Marc BELLENGER

LES ASSOCIATIONS  
Nadine MOREAU

Didier GUICHARD  
Béatrice RATELET  
Nathalie BERNIOT  
Stéphanie DEDION  
Laëtitia PREVOST  
Bernard BOURDU  
Anne-Marie FERREIRINHO  
Anne MICHALEUVIEZ  
Marc BELLENGER  
Sandrine FLOUZAT

LA JEUNESSE  
(adolescents et jeunes  
adultes)  
Sandrine FLOUZAT

Coralie DEROCHE  
Anne-Marie  
FERREIRINHO  
Anne  
MICHALEUVIEZ  
Marc BELLENGER

LE SPORT  
Sandrine FLOUZAT

Didier GUICHARD  
Franck BRETEAU  
Stéphanie DEDION  
Bernard BOURDU  
Bertrand TISSIER

LES ECOLES  
(scolaire et  
périscolaire)  
Rachel TANNEUR

Laëtitia PREVOST  
Coralie DEROCHE  
Anne  
MICHALEUVIEZ  
Marc BELLENGER

LES FESTIVITES,  
EVENEMENTS  
Nadine MOREAU

Laurent GOSCINSKI  
Didier GUICHARD  
Béatrice RATELET  
Nathalie BERNIOT  
Stéphanie DEDION  
Laëtitia PREVOST  
Coralie DEROCHE  
Anne-Marie  
FERREIRINHO  
Anne MICHALEUVIEZ  
Marc BELLENGER  
Sandrine FLOUZAT  
Bernard BOURDU  
Eliane NOYAT

L'INTER-  
GENERATIONNEL  
Béatrice RATELET

Laurent GOSCINSKI  
Anne MICHALEUVIEZ  
Marc BELLENGER  
Sandrine FLOUZAT

LA COMMUNICATION  
ECRITE  
Nadine MOREAU

Laurent GOSCINSKI  
Sophie SARIAN  
Nathalie BERNIOT  
Franck BRETEAU  
Roland GOGUERY  
(BV uniquement)  
Anne MICHALEUVIEZ  
Marc BELLENGER

LE CULTE  
Nadine MOREAU

Olivier GALOPIN  
Anne MICHALEUVIEZ  
Marc BELLENGER  
Franck BRETEAU

ACTIONS SOCIALES  
ET DE SOLIDARITE  
(CCAS)  
Didier GEORGES

Laurent GOSCINSKI  
Sophie SARIAN  
Stéphanie LHOSTE  
Anne MICHALEUVIEZ  
Marc BELLENGER



**Commission N° 3**

**«AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE » conduite par Franck BRETEAU**

**Membres de droit**

**Membres inscrits**

**Franck BRETEAU, Didier GUICHARD, Olivier MAUPETIT, Marc SOUDY**

**Nadine MOREAU, Stéphanie LHOSTE, Nathalie BERNIOT, Stéphanie DEDION, Bernard BOURDU, Anne-Marie FERREIRINHO, Roland GOGUERY, Marc BELLENGER, Frédéric JOUBAUD**

TRAVAUX  
VRD, SIGNALISATION, PAVE  
et LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
Franck BRETEAU

LES BATIMENTS, LES ERP  
Marc SOUDY

LE FLEURISSEMENT  
L'EMBELLISSMENT  
LA PROPRETE  
URBAINE  
Olivier MAUPETIT

L'URBANISME  
Didier  
GUICHARD

Stéphanie LHOSTE  
Didier GUICHARD  
Nadine MOREAU (sauf le PAVE)  
Stéphanie DEDION  
Bernard BOURDU  
Anne-Marie FERREIRINHO  
Roland GOGUERY  
Olivier MAUPETIT  
Olivier GALOPIN  
Marc BELLENGER  
Frédéric JOUBAUD

Didier GUICHARD  
Nadine MOREAU  
Bernard BOURDU  
Anne-Marie FERREIRINHO  
Roland GOGUERY  
Olivier MAUPETIT  
Olivier GALOPIN  
Marc BELLENGER  
Frédéric JOUBAUD

Stéphanie LHOSTE  
Didier GUICHARD  
Nadine MOREAU  
Stéphanie DEDION  
Anne-Marie  
FERREIRINHO  
Roland GOGUERY  
Marc BELLENGER  
Bernard BOURDU

Roland GOGUERY  
Nathalie BERNIOT  
Anne-Marie  
FERREIRINHO  
Olivier MAUPETIT  
Olivier GALOPIN  
Marc BELLENGER  
Frédéric JOUBAUD  
Bernard BOURDU



Commission N° 4

**«RELATIONS EXTRA COMMUNALES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE » conduite par Roland GOGUERY**

**Membres de droit**

**Membres inscrits**

**Roland GOGUERY**

**Stéphanie LHOSTE, Didier GUICHARD, Marc SOUDY,  
Olivier MAUPETIT, Sophie SARIAN, Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD, Bernard BOURDU**

**BOURGES PLUS  
Roland GOGUERY**

Stéphanie LHOSTE  
Didier GUICHARD  
(PDU)  
Olivier MAUPETIT  
Marc SOUDY  
Sophie SARIAN  
Bertrand TISSIER  
Frédéric JOUBAUD

**LES SYNDICATS  
Roland GOGUERY**

Didier GUICHARD  
(SDE18)  
Olivier MAUPETIT  
Marc SOUDY  
Sophie SARIAN  
Bertrand TISSIER  
Frédéric JOUBAUD

**LES NOUVELLES  
TECHNOLOGIES  
Roland GOGUERY**

Didier GUICHARD  
Olivier MAUPETIT  
Marc SOUDY  
Sophie SARIAN  
Bertrand TISSIER  
Frédéric JOUBAUD  
Bernard BOURDU

**L'AGENDA 21  
LES ESPACES VERTS  
Roland GOGUERY**

Didier GUICHARD  
Olivier MAUPETIT  
Stéphanie LHOSTE  
Marc SOUDY  
Sophie SARIAN  
Bertrand TISSIER  
Bernard BOURDU

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**



**Objet :**

Délégations du Conseil municipal au Maire.

**Abroge et remplace la délibération N° 04-2016 du 19/01/2016**

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

Date de convocation

28 mars 2017

Date d'affichage

7 avril 2017

**Étaient absents :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

Nombre de conseillers

En exercice 27

Présents 20

Votants 27

**Étaient excusés :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :**

Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à donner à Monsieur le Maire l'ensemble des délégations prévues par l'article susvisé ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

Le Maire est chargé, pour la durée du présent mandat, et par délégation du Conseil municipal :

(1) D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;



- (2) De fixer, dans la limite de plus ou moins 50%, des tarifs en vigueur au moment de la prise de décision les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;
- (3) De procéder, dans la limite des prévisions dûment inscrites au Budget, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le Budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;
- (4) De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au Budget, d'un montant inférieur à 209 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5% et lorsque ces crédits sont inscrits au Budget ;
- (5) De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- (6) De passer les contrats d'assurance ;
- (7) De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- (8) De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- (9) D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- (10) De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € ;
- (11) De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- (12) De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la Commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;
- (13) De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;
- (14) De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- (15) D'exercer, au nom de la Commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la Commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code, sous réserve de l'avis des commissions municipales de l'aménagement du territoire (thème : Urbanisme) et de la vie municipale et locale (thème : des Finances). La commission « Aménagement du territoire » sera chargée d'examiner le projet motivant l'exercice du Droit de Préemption Urbain et la commission « Vie municipale et locale » vérifiera les moyens financiers permettant l'exercice du DPU ;
- (16) D'intenter au nom de la Commune les actions en justice ou de défendre la Commune dans les actions intentées contre elle, dans les conditions cas suivants :
- En défense : tout recours pour excès de pouvoir intenté contre un arrêté du Maire ou une délibération du Conseil municipal.
  - En attaque : tout référé, devant toute juridiction (référé conservatoire, référé instruction, référé précontractuel, référé suspension, référé expertise dans le cadre des marchés publics) ;
  - En tant que demandeur ou défendeur : devant toutes les juridictions, en première instance, y compris en appel et en cassation.
- (17) De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux, en cas d'urgence et dans le respect des procédures de constat, de responsabilité et de capacités budgétaires ;

(18) De donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la Commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;

(19) De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du Code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;

(20) De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 150 000 € autorisé par le Conseil municipal ;

(21) D'exercer, au nom de la Commune, le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du code de l'urbanisme dans les conditions fixées par le Conseil municipal suivantes ;

Dans le cadre du périmètre d'exercice décidé par délibération du 15/12/2010 N° 27-2010 portant instauration du droit de préemption sur les commerces.

Rappel du périmètre :

**SUR TROUY BOURG** : Rues Louise Michel, du 19 mars 1962, des Acacias, du Grand Chemin, Avenue des Anciens Combattants.

**SUR TROUY NORD** : Route de Châteauneuf, Avenue de Saint-Amand, Avenue Roland Garros.

(22) D'exercer au nom de la Commune le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 et suivants du code de l'urbanisme ;

**Ajout (23) de procéder pour la durée de son mandat au dépôt, ou en cas d'absence et d'empêchement, Monsieur le Maire-Adjoint délégué à l'urbanisme, de toutes demandes d'autorisation d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux.**

Le Conseil municipal délibère et à l'unanimité :

- **PREND ACTE** que, conformément aux articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
  - ⇒ Monsieur le Maire rendra compte à chaque réunion du Conseil municipal de l'exercice de cette délégation,
  - ⇒ La présente délégation ne saurait excéder la durée du mandat,
  - ⇒ Cette délibération est à tout moment révocable,
  - ⇒ Les décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des pouvoirs qui lui sont ainsi délégués feront l'objet de toutes les mesures de publicité, notifications et transmissions légales et réglementaires.
- **PRÉCISE** que les décisions relatives aux domaines ayant fait l'objet de la délégation seront prises, en cas d'empêchement du Maire, par le Conseil municipal (article L. 2122-23 du CGCT).

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO



**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404-DEL26\_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2017



**Objet :**

Approbation de la mise à disposition au CCAS du personnel communal.

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

Date de convocation

28 mars 2017

Date d'affichage

7 avril 2017

**Étaient absents :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents	20
Votants	27

**Étaient excusés :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :**

Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Vu la définition du Centre Communal d'Action Sociale « CCAS » qui est un établissement public administratif communal qui exerce dans la commune des attributions à vocation social ;

Vu le fonctionnement du CCAS de la ville de TROUY qui est administré par un Conseil d'Administration, présidé par Monsieur le Maire ;

Vu le Budget du CCAS ;

Considérant que le CCAS de TROUY a, sous sa direction, pour les besoins du service, un personnel salarié assujetti au statut de la fonction publique territoriale ;

Considérant que le CCAS a son siège local dans les locaux du centre de loisirs sis 1, allée des Anémones à Trouy ;

Considérant que le CCAS fait partie du secteur d'activités municipales dites sociales ;

Considérant que le fonctionnement des services du CCAS nécessite des moyens humains, matériels et des locaux ;

Considérant que la ville de TROUY subventionne le CCAS pour permettre son fonctionnement ;

Considérant que la mise à disposition pour une durée de 3 ans consentie en 2014 arrive à expiration,

Monsieur le Maire propose de procéder à la mise à disposition, à titre onéreux :

- Des dépenses de fonctionnement inhérentes à l'occupation des locaux selon une participation forfaitaire
- Du matériel mis à disposition du CCAS
- Du personnel communal mis à disposition du CCAS.

Vu l'accord de l'agent concerné ;

Conformément aux dispositions de l'article 11 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu l'avis favorable du Comité Technique siégeant auprès du Centre de Gestion du Cher ;

Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition à compter du 01 janvier 2017 pour une durée de 3 ans
  - Au titre des dépenses liées à l'occupation des bureaux, sis 1, allée des anémones au CCAS,
  - Au titre du matériel : informatique et photocopieur,
  - Au titre du personnel communal de Madame **Corinne GATIMEL**, adjoint administratif, titulaire, à temps non complet, auprès du CCAS de la ville de TROUY, pour exercer les fonctions de secrétaire de direction du CCAS, à raison de 18 heures hebdomadaires ;
- **FIXE** le montant de la contribution annuelle du CCAS à :
  - 1 500 € pour les charges de fonctionnement afférentes aux biens et locaux ;
  - 17 167,89 € pour les frais de personnel.
- **DIT** que la contribution totale de 18 667,89 € prendra effet à compter de l'exercice 2017 et sera inscrite respectivement sur les Budgets de la commune (en recettes) articles 70 873 et 70 841 et du CCAS en (dépenses) articles 62 871 et 6 215.

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO



**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404-DEL27\_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2017

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**



**Objet :**

Revalorisation de l'indice brut des indemnités du Maire, des Adjoints et Conseillers municipaux délégués.  
Abroge la délibération du 31/03/2016 N° 36-2016

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

Date de convocation  
28 mars 2017

**Étaient absents :** Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

Date d'affichage  
7 avril 2017

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

Nombre de conseillers  
En exercice 27  
Présents 20  
Votants 27

**Ont donné Pouvoir :** Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Vu les articles L. 2123-20 à L. 2123-24-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu les articles L. 2123-23, L. 2123-24 et L. 2123-24-1, du CGCT qui fixent les taux des indemnités de fonction des Maires, Adjoints et Conseillers municipaux ;

Vu les articles 3 et 18 de la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice des mandats locaux, qui ont introduit de nouvelles dispositions concernant notamment les indemnités des Maires ;

Vu la délibération du 31/03/2016, portant fixation du taux des indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et Conseillers municipaux délégués de la ville de Trouy ;

Vu le décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017 portant l'indice brut terminal de la fonction public qui sert de base de calcul des indemnités de fonction des élus, de 1015 à 1022 ;

Considérant que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les indemnités de fonction des élus sont fixées en pourcentage de l'indice 1022 ;

Considérant qu'à compter du 1<sup>er</sup> février 2017, la revalorisation de l'indice 100 entraîne également une augmentation de l'indemnité des élus,

Considérant que la délibération du 23 février 2016 faisant référence à l'indice brut terminal 1015, il convient d'adopter une nouvelle délibération afin de viser l'indice brut terminal de la fonction publique, et ce sans autre précision dans la mesure où une nouvelle modification de cet indice est prévue en janvier 2018 (c'est l'indice 1028 qui deviendra l'indice brut terminal) ;

Considérant qu'un tableau récapitulatif des indemnités versées aux élus doit être joint à la présente délibération ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux fixés par la loi ;

Considérant que la population totale de Trouy est au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de 4 037 Habitants (3 937, population municipale et 120 comptabilisée à part) ;

Considérant que pour les communes dont la population est comprise entre 3 500 et 9 999 habitants, les indemnités de fonction sont fixées en appliquant les barèmes suivants :

- Pour les Maires : **55 %** de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;
- Pour les fonctions d'Adjoint au Maire : **22 %** de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;
- Pour les Conseillers municipaux titulaires d'une délégation de fonction : **6 %** de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Vu l'avis favorable du Bureau municipal du 21 mars 2017 ;

A la demande et sur proposition de Monsieur le Maire ;

Le Conseil municipal délibère et à l'unanimité :

- **ABROGE** la délibération du 23/02/2016 pour la remplacer par la présente délibération ;
- **FIXE** avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Maire, des Adjoints et des Conseillers municipaux comme suit :

Maire :	44.00 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
Adjoints :	17.60 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
Conseillers municipaux délégués :	4.80 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- **INSCRIT** les crédits nécessaires au Budget communal.
- **TRANSMET** au représentant de l'État dans l'arrondissement la présente délibération et les tableaux ci-après récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du Conseil municipal.

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO



**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDEMNITÉS AVEC EFFET AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2017  
ALLOUÉES AUX MAIRE, ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS**

ARRONDISSEMENT de BOURGES

CANTON de TROUY

COMMUNE de TROUY

POPULATION au 1<sup>er</sup> janvier 2017 : 4 037 Habitants (3 917 population municipale et 120 comptabilisée à part)

**I - MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE (maximum autorisé) :**

Fonctions	Taux maximal (en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Montant annuel Indemnité Brute en euros Au 1 <sup>er</sup> février 2017
Maire	55 %	25 546.33
Adjoint	22 %	10 218.53
Conseillers municipaux délégués	6% (comprise dans l'enveloppe des indemnités du Maire et des adjoints)	2 786.87

FONCTIONS	Nombre	Montant maximal de l'indemnité /élu/an
Maire	1	25 546.33
Adjoints	8	81 748.24

Enveloppe indemnitaire à respecter = **107 294.57 €**

**II - INDEMNITÉS ALLOUÉES**

**A. Maire :**

Nom du Maire	Taux et montant de l'indemnité	Majoration éventuelle	Montant annuel au 1 <sup>er</sup> février 2017
Gérard SANTOSUOSSO	44 %	Néant	<b>20 437.06</b>

**B. Adjoints au Maire et Conseillers municipaux titulaires d'une délégation :**

Bénéficiaires	Taux de l'indemnité	Majoration éventuelle	Montant annuel au 1 <sup>er</sup> février 2017
1 <sup>er</sup> adjoint : Nadine MOREAU	17.60 %	Néant	65 398.60
2 <sup>eme</sup> adjoint : Roland GOGUERY			
3 <sup>eme</sup> adjoint : Béatrice RATELET			
4 <sup>eme</sup> adjoint : Franck BRETEAU			
5 <sup>eme</sup> adjoint : Sandrine FLOUZAT			
6 <sup>eme</sup> adjoint : Didier GUICHARD			
7 <sup>eme</sup> adjoint : Didier GEORGES			
8 <sup>eme</sup> adjoint : Rachel TANNEUR			

**C. Conseillers municipaux délégués :**

Nom des bénéficiaires	Taux et montant de l'indemnité	Majoration éventuelle	Montant annuel au 1 <sup>er</sup> février 2017
Olivier MAUPETIT	4.80 %	Néant	4 459
Marc SOUDY			

**D. Montant total alloué : 90 294.66 €**

**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404-DEL28\_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 10/04/2017



**Objet :**

Vote des taux 2017  
des impositions locales

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

Date de convocation

28 mars 2017

Date d'affichage

7 avril 2017

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents	20
Votants	27

**Étaient absents :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Étaient excusés :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :**

Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Loi de Finances ;

Vu la notification définitive des bases nettes d'imposition des quatre taxes directes locales et des allocations compensatrices au travers de l'état n° 1259 valable pour 2017 ;

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Vu la commission Finances de synthèse déroulée le 28 mars 2017 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **DÉCIDE** de fixer les taux d'imposition pour l'année 2017 comme suit :

	<b>Taux N-1 2016</b>	<b>Taux N 2017</b>	<b>Bases N 2017</b>	<b>Produit N 2017</b>
Taxe d'Habitation	14.61	14.61	4 121 000	602 078
Foncier Bâti	26.38	26.38	2 480 000	654 224
Foncier non bâti	59.37	59.37	108 200	64 238
<b>TOTAL</b>				<b>1 320 540</b>

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO

**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404-DEL29\_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2017



**Objet :**  
Affectation du résultat  
2016 du Budget  
« Bâtiment  
Commercial »

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

Date de convocation  
28 mars 2017

Date d'affichage  
7 avril 2017

Nombre de conseillers  
En exercice 27  
Présents 20  
Votants 27

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

**Étaient absents :** Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :** Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Considérant qu'en M 14 le résultat N-1 doit faire l'objet d'une affectation :

- Soit lors du Budget primitif si le compte de gestion et le compte administratif ont été adoptés préalablement ;
- Soit par anticipation lors du Budget primitif si le compte de gestion et le compte administratif sont adoptés postérieurement.

Considérant que le résultat N-1 doit combler en priorité le besoin de financement ;

Le Conseil municipal délibère et :

- **AFFECTE** avant adoption du Compte administratif 2016 de l'entité annexe « Bâtiment Commercial », le résultat 2016 comme suit :



**POUR MÉMOIRE**

DEFICIT d'investissement antérieur reporté	15 355.16
EXCEDENT de fonctionnement antérieur reporté	1 732.10
VIREMENT à la section d'investissement	15 947.00

**RÉSULTAT DE L'EXERCICE (cumulé au 31.12.16)**

EXCEDENT de fonctionnement au 31.12.16	18 915.51
DEFICIT d'investissement au 31.12.16	15 922.36

**Solde disponible affecté comme suit :**

AFFECTATION complémentaire en réserve (compte 1068) En section d'investissement	15 922.36
REPORT à nouveau créditeur en section de fonctionnement	2 993.15

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO

**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404-DEL30\_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2017



**Objet :**

Résultat 2016 du  
Budget principal de la  
Commune

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

**Date de convocation**

28 mars 2017

**Date d'affichage**

7 avril 2017

**Nombre de conseillers**

En exercice	27
Présents	20
Votants	27

**Étaient absents :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Étaient excusés :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :**

Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Considérant qu'en M 14 le résultat N-1 doit faire l'objet d'une affectation :

- Soit lors du Budget primitif si le compte de gestion et le compte administratif ont été adoptés préalablement ;
- Soit par anticipation lors du Budget primitif si le compte de gestion et le compte administratif sont adoptés postérieurement.

Considérant que le résultat N-1 doit combler en priorité le besoin de financement ;

Le Conseil municipal délibère et :

- **AFFECTE** avant adoption du Compte administratif 2016 de l'entité principale de la Commune, le résultat 2016 comme suit :

**POUR MÉMOIRE**

DEFICIT d'investissement antérieur reporté	601 301.79
EXCEDENT de fonctionnement antérieur reporté	408 035.93
VIREMENT à la section d'investissement	489 836.00

**RÉSULTAT DE L'EXERCICE (cumulé au 31.12.16)**

EXCEDENT de fonctionnement au 31.12.16	752 002.18
DEFICIT d'investissement au 31.12.16	108 802.89

**Solde disponible affecté comme suit :**

AFFECTATION complémentaire en réserve (compte 1068) En section d'investissement	297 512.89
REPORT à nouveau créateur en section de fonctionnement	454 489.29

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO



**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404-DEL31\_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2017



**Objet :**

Création de l'entité annexe « Résidence Séniors-Acacias » avec demande d'assujettissement au régime fiscal de TVA

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

Date de convocation

28 mars 2017

Date d'affichage

7 avril 2017

**Étaient absents :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents	20
Votants	27

**Étaient excusés :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :**

Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code général des impôts, notamment les articles 257 et 257-7,

Considérant que la ville de Trouy souhaite réaliser une opération de création de résidences à destination des Seniors dénommé « Résidence Séniors-Acacias » à Trouy ;

Vu le plan de financement prévisionnel de l'opération,

Considérant que cette opération doit être individualisée et doit faire l'objet d'une comptabilité de stocks,

Considérant que les Collectivités locales et leurs établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre peuvent soumettre sur option à la TVA, les terrains acquis par des personnes physiques en vue de la construction d'immeubles affectés à usage d'habitation,

Il convient d'une part de créer une nouvelle entité budgétaire et d'autre part de soumettre au régime de la TVA, l'ensemble des opérations de dépenses et de recettes, qui amortira le projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** les propositions de Monsieur le Maire et en conséquence,
- **AUTORISE** la création d'une nouvelle entité « Budget annexe Résidence Séniors-Acacias »,
- **DÉCIDE** de soumettre au régime de la TVA les opérations inhérentes à ce projet.

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO

**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404-DEL32\_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 10/04/2017



**Objet :**

Vote du Budget 2017  
de l'entité annexe  
« Bâtiment  
Commercial »

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

Date de convocation  
28 mars 2017

Date d'affichage  
7 avril 2017

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents	20
Votants	27

**Étaient absents :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Étaient excusés :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :**

Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Vu le projet de Budget transmis à l'ensemble des élus,

Vu la présentation effectuée par Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire chargé des Finances, de l'ensemble des éléments budgétaires, préparés lors des commissions finances,

Considérant que la section de fonctionnement et d'investissement du Budget annexe 2017 de l'entité annexe « Bâtiment commercial », tant en recettes qu'en dépenses, s'équilibrent respectivement à **32 847.08 € et 145 857.36 €**,

Vu l'article 107 de la loi NOTRe, modifiant les articles L. 2313-1, L. 3313-1 et L. 4313-1 du CGCT relatifs à la publicité des Budgets et des comptes, précisant que les communes et leurs établissements publics doivent annexer à leur Budget et à leur Compte administratif, une présentation brève et synthétique retraçant l'ensemble de leurs informations financières essentielles ;



Tenant compte, que cette présentation pourra revêtir la forme et un contenu, restant à la libre appréciation de la Collectivité, il convient donc de ce fait, de se reporter au dossier intitulé « Informations synthétiques financières des Budgets 2017», ci-annexé ;

Entendu l'exposé de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO et à l'issue d'une discussion et d'un échange entre les élus, le Conseil municipal à la majorité :

- **ADOPTÉ** le Budget annexe « Bâtiment commercial » 2017.

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO

**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404-DEL33\_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2017



**Objet :**

Vote du Budget 2017  
de l'entité annexe  
« Résidence Séniors-  
Acacias»

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

Date de convocation  
28 mars 2017

Date d'affichage  
7 avril 2017

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents	20
Votants	27

**Étaient absents :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Étaient excusés :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :**

Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Vu le projet de Budget transmis à l'ensemble des élus,

Vu la présentation effectuée par Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire chargé des Finances, de l'ensemble des éléments budgétaires, préparés lors des commissions finances,

Considérant que la section de fonctionnement et d'investissement du Budget annexe 2017 de l'entité annexe « Résidences Seniors », tant en recettes qu'en dépenses, s'équilibrent respectivement à 664 411 € et 489 155 €,

Vu l'article 107 de la loi NOTRe, modifiant les articles L. 2313-1, L. 3313-1 et L. 4313-1 du CGCT relatifs à la publicité des Budgets et des comptes, précisant que les communes et leurs établissements publics doivent annexer à leur Budget et à leur Compte administratif, une présentation brève et synthétique retraçant l'ensemble de leurs informations financières essentielles ;

Tenant compte, que cette présentation pourra revêtir la forme et un contenu, restant à la libre appréciation de la collectivité, il convient donc de ce fait, de se reporter au dossier intitulé « Informations synthétiques financières des Budgets 2017», ci-annexé ;

Entendu l'exposé de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO et à l'issue d'une discussion et d'un échange entre les élus, le Conseil municipal délibère et à la majorité :

- **ADOpte** le Budget annexe « Résidence Séniors-Acacias » 2017.

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO



**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404-DEL34\_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2017



**Objet :**

Vote du Budget 2017  
de l'entité principale  
« Commune »

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Date de convocation**

28 mars 2017

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

**Date d'affichage**

7 avril 2017

**Étaient absents :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Nombre de conseillers**

En exercice 27  
Présents 20  
Votants 27

**Étaient excusés :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :**

Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Vu le projet de Budget transmis à l'ensemble des élus,

Vu la présentation effectuée par Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire chargé des Finances, de l'ensemble des éléments budgétaires, préparés lors des commissions finances,

Considérant que la section de fonctionnement et d'investissement du Budget 2017 de l'entité principale de la Commune, tant en recettes qu'en dépenses, s'équilibrent respectivement à 3 310 590 € et 1 293 061 €,

Vu l'article 107 de la loi NOTRe, modifiant les articles L. 2313-1, L. 3313-1 et L. 4313-1 du CGCT relatifs à la publicité des Budgets et des comptes, précisant que les communes et leurs établissements publics doivent annexer à leur Budget et à leur compte administratif, une présentation brève et synthétique retraçant l'ensemble de leurs informations financières essentielles ;

Tenant compte, que cette présentation pourra revêtir la forme et un contenu, restant à la libre appréciation de la collectivité, il convient donc de ce fait, de se reporter au dossier intitulé « Informations synthétiques financières des Budgets 2017», ci-annexée ;

Entendu l'exposé de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO et à l'issue d'une discussion et d'un échange entre les élus, le Conseil municipal délibère et à la majorité :

- **ADOpte** le Budget principal de la commune 2017.

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO



**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404-DEL35\_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2017



**Objet :**

État des subventions  
accordées au titre  
de 2017

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Date de convocation**

28 mars 2017

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

**Date d'affichage**

7 avril 2017

**Étaient absents :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Nombre de conseillers**

En exercice	27
Présents	20
Votants	27

**Étaient excusés :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :**

Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Monsieur le Maire précise que la subvention contribue au soutien de la vie associative. Son attribution est subordonnée à la demande sur projet et à un certain nombre de critères tels que l'activité de l'association, son nombre d'adhérents, sa date de formation, ses bilans financiers et propose au Conseil municipal d'émettre le souhait que les associations locales prévoient l'organisation de leurs manifestations au sein même de la Commune.

Monsieur le Maire informe que le montant des subventions inscrit à l'article 6 574 du BP 2017 s'élève à un montant total de 13 464 €, comprenant les subventions déjà approuvées par le Conseil municipal dont notamment la participation de la Ville en direction des familles dans le cadre de la classe de neige organisée par les écoles élémentaires de Trouy (bourg et nord).

Les subventions **supérieures à 150,00 €** seront versées **par moitié** au plus tard **le 30 juin 2017** et **le 30 novembre 2017**. Les subventions **suivantes** seront versées **en totalité au 15/05/2017 sous réserve de la réalisation du projet** (voyage, sorties scolaires ...).

Le Conseil municipal délibère et à l'unanimité

- **APPROUVE** les subventions telles que ci-après ;
- **DIT** que ces subventions sont inscrites à l'article 6574 du BP 2017.

<b>ASSOCIATIONS FESTIVITÉS/LOISIRS</b>	
GPE	100
<b>TOTAL 1</b>	<b>100</b>
<b>ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>	
Cyclo club	100
E.S.Trouy	4000
E.S.Trouy – achat mini bus	3000
E.S.Trouy vétérans	200
E.S.Trouy pétanque	175
Trouy Tennis Club	200
Aïkido	150
Judo	250
<b>TOTAL 2</b>	<b>8075</b>
<b>ÉCOLES TRUCIDIENNES</b>	
Maternelle L'Envol	400
Maternelle Graine d'artistes	400
Elémentaire Talleries	400
Elémentaire Bourg	400
<b>TOTAL 3</b>	<b>1600</b>
<b>ASSOCIATIONS EXTERIEURES</b>	
Amis de la Bibliothèque	150
FACILAVIE	50
FETE DE LA MUSIQUE (SIVREY René Serge)	100
US FLORENTEISE	100
Les cavaliers d'hermès	100
<b>TOTAL 4</b>	<b>500</b>
<b>TOTAL 1+2+3+4</b>	
<b>POUR MEMOIRE SUBVENTIONS DEJA VOTEES</b>	
CLASSES DE NEIGE	1 999
SBPA	150
CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACCES AU DROIT	100
FRMJC Région Centre	290
<b>TOTAL 5</b>	<b>2 249</b>
<b>RESERVE</b>	<b>650</b>
<b>TOTAL GENERAL (compte 6574)</b>	<b>13 464</b>

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO



**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**



**Objet :**

Cotisation et adhésion  
2017 au SDE 18

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

Date de convocation  
28 mars 2017

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

Date d'affichage  
7 avril 2017

Nombre de conseillers  
En exercice 27  
Présents 20  
Votants 27

**Étaient absents :** Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :** Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Considérant que la ville de Trouy fait partie des Collectivités adhérentes au SDE 18 et qu'elle lui a transféré la maintenance et les travaux d'éclairage public ;

Le Conseil municipal délibère et à l'unanimité

- **APPROUVE** les contributions 2017 énumérées dans le tableau récapitulatif ci-après, lesquelles seront imputées sur le Budget communal primitif 2017, section de fonctionnement, article 6 554.

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO



**APPLICATION POUR LA VILLE DE TROUY**

**Inventaire valable pour la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2017 :  
Population totale : 4 037 habitants  
Une borne de recharge pour véhicule électrique en cours d'installation,  
mais restant à mettre en service  
845 lanternes simples, 12 lanternes doubles et 13 supports à LED**

Intitulé contribution	Application pour Trouy	Prix unitaire	Montant	Appel à versement
De base au titre compétences obligatoires	Oui	1 € / habitant par an	<b>4 037 €</b>	AVRIL 2017
Compétence optionnelle « éclairage public »	Oui	2 € / habitant par an	<b>8 074 €</b>	AVRIL 2017
Numérisation DU Cadastre et SIG	Oui selon forfait complet	0.50 € /habitant par an	<b>2 018.50 €</b>	AVRIL 2017
Maintenance éclairage public	Oui 845 lanternes simples 12 lanternes doubles 0 lanternes triples et + 13 éclairages à LED	Forfait 20.00 € Forfait 18 € Forfait 16 € Forfait 5 €	<b>17 181 € pour 2017</b>	JUILLET 2017
Contribution au titre des infrastructures de recharge des véhicules électriques	Oui, sur la base d'une mise en service au 01/04/2017	Forfait annuel de 450 € par borne, au prorata du temps de mise en service	<b>337.50 €</b>	AVRIL 2017
Compétence optionnelle « éclairage public allégé »	Non			
Diagnostic éclairage public	Oui	En fonction des demandes de travaux de la Ville	<b>50 %</b>	
Maîtrise énergie	Non			

**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404\_DEL37\_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2017



**Objet :**

Participation financière  
de la Ville au FSL  
(Fonds Solidarité  
Logement) au titre de  
2017

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

**Date de convocation**

28 mars 2017

**Date d'affichage**

7 avril 2017

**Étaient absents :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Nombre de conseillers**

En exercice 27

Présents 20

Votants 27

**Étaient excusés :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :**

Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Considérant que le Fonds de Solidarité pour le logement et pour l'eau a été initialement mis en place par le préfet dans le cadre du plan départemental d'aide au logement des personnes défavorisées (P.D.A.L.P.D.), auquel les communes ont été associées dès 2002 ;

Considérant que dans le cadre des lois de décentralisation, ce fonds a été en 2004 transféré au Conseil général ;

Considérant que ce fonds regroupe les aides au logement, à l'énergie, à l'eau et au téléphone ;

Considérant que la ville de TROUY participe depuis 2002 à ce fonds ;

Monsieur le Maire propose donc de reconduire par ailleurs ce partenariat en fixant le Fonds de solidarité au logement, l'eau et téléphone à 2 000 € au titre de l'exercice 2017 ;

Le Conseil municipal délibère et à l'unanimité :

- **APPROUVE** la nouvelle contribution financière 2017 pour un montant total de 2 000 € au Fonds de solidarité pour le logement l'eau et téléphone ; lesquels seront versés auprès du Conseil général ;
- **PRÉCISE** que cette contribution financière a été inscrite dans le cadre du Budget primitif 2017 à l'article 6 718 du chapitre 67.

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO



**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404-DEL38\_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2017



**Objet :**

Acquisitions inférieures  
au seuil des 500 € HT

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Date de convocation**

28 mars 2017

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

**Date d'affichage**

7 avril 2017

**Étaient absents :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Nombre de conseillers**

En exercice	27
Présents	20
Votants	27

**Étaient excusés :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :**

Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Vu le Budget primitif 2017, notamment en section d'investissement, article 218, s'agissant des acquisitions de matériel et de mobilier ;

Considérant que certaines acquisitions seront inférieures au prix unitaire HT de 500 € ;

Monsieur le Maire propose de maintenir ces prévisions de dépenses en section d'investissement dès lors que leur durée d'amortissement ou de vie et leur inscription à l'inventaire communal le justifient, la liste des biens meubles concernés au titre de l'exercice 2017 est :

- Mobilier et matériel scolaire,
- Mobilier et matériel bureautique,
- Mobilier et matériel technique.

En cas de besoin, cette délibération pourra être complétée par délibération expresse.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal délibère et à l'unanimité :

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire,
- **AUTORISE** en conséquence l'imputation de certaines dépenses d'acquisitions, inférieures à 500 € HT, en section d'investissement dans les conditions susvisées.

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO

**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404-DEL39\_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2017



**Objet :**

Actualisation de  
l'autorisation de  
programme et crédits  
de paiements (AP/CP)  
« n °2-2013 relative à  
la réhabilitation de  
voirie»

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

Date de convocation

28 mars 2017

**Étaient absents :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

Date d'affichage

7 avril 2017

**Étaient excusés :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

Nombre de conseillers

En exercice 27

Présents 20

Votants 27

**Ont donné Pouvoir :**

Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Vu les articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du 26 mars 2013 portant instauration d'une autorisation de programme et crédits de paiement pour les programmes « Terrain de football en synthétique » et « Voirie – Réhabilitation des Talleries » ;

Vu la délibération du 22/11/2016, adoptée dans le cadre du Budget supplémentaire 2016 de la Commune ;

Considérant l'exécution des travaux réellement intervenue sur 2016 ;

Vu le Budget primitif 2017 adopté lors de cette même séance ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;



Le Conseil municipal délibère, et :

- **ABROGE** la délibération du 22/11/2016 et à la remplacer par la présente délibération ;
- **RETIENT** et **ACTUALISE** l'opération ci-après présentée :

Opération N°02-2013 « REHABILITATION DE VOIRIE »							
Autorisation de programme =				1 446 264			
Crédits de paiement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
Réhabilitation des Talletes – tranche ferme	113 596	2 424					116 020
Réhabilitation des Talletes – tranche conditionnelle 1	181 943	6 966					188 909
Réhabilitation des Talletes – tranche conditionnelle 2							-
Sécurisation rue du Fanal	9 059						9 059
Sécurisation route de la Chapelle	105 499						105 499
Sécurisation rue du Mai		6 900	249 266				256 166
Sécurisation route de Châteauneuf Trouv Nord				52 702			52 702
Sécurisation route du Subdray (RD31)		2 100		87 742			89 842
Sécurisation rue du Grand Chemin (CD7)		3 000			80 344		83 344
Autres travaux divers d'aménagement de voirie	8 124	52 346	178 933				239 403
Aire de stationnement route de la Chapelle			111 235	-			111 235
Action en faveur de la sécurité routière		5 294	7 818	11 798			24 910
Plantations			2 683	2 892	2 008		7 583
Etudes			18 450	23 634	9 724		51 808
Travaux enfouissement PAVE		5 552					5 552
Travaux d'enfouissements des réseaux Rues du Mai + Acacias et impasse Chicane		104 231					104 231
<b>Total CREDITS</b>	<b>418 221</b>	<b>188 813</b>	<b>568 386</b>	<b>178 768</b>	<b>92 076</b>	<b>-</b>	<b>1 446 264</b>
Ressources envisagées	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
APPORT COMMUNAL (dont fonds propres)	233 221	99 064	538 627	58 031	62 750	- 15 104	976 589
FCTVA		64 749	29 759	93 238	29 325	15 104	232 175
EMPRUNT	160 000						160 000
SUBVENTIONS	25 000	25 000	-	27 500			77 500
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>418 221</b>	<b>188 813</b>	<b>568 386</b>	<b>178 768</b>	<b>92 076</b>	<b>-</b>	<b>1 446 264</b>

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO

**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404-DEL40\_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2017



**Objet :**

Actualisation de  
l'autorisation de  
programme et crédits  
de paiements (AP/CP)  
« n°01-2016, pour  
travaux de voirie »

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

Date de convocation  
28 mars 2017

Date d'affichage  
7 avril 2017

**Étaient absents :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

Nombre de conseillers  
En exercice 27  
Présents 20  
Votants 27

**Étaient excusés :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :**

Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Vu les articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du 31/03/2016, portant instauration d'une autorisation de programme et crédits de paiement pour « travaux de voirie » ;

Vu la délibération du 22/11/2016, adoptée dans le cadre du Budget supplémentaire 2016 de la Commune ;

Considérant l'exécution des travaux réellement intervenue sur 2016 ;

Vu le Budget primitif 2017 adopté lors de cette même séance ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Le Conseil municipal délibère et à l'unanimité :

- **ABROGE** la délibération du 22/11/2016 et à la remplacer par le projet de délibération suivant
- **RETIENT** et **ACTUALISE** l'opération ci-après présentée :

Opération N°01-2016 « TRAVAUX DE VOIRIE »				
Autorisation de programme =				<b>100 020</b>
Crédits de paiement	2016	2017	2018	TOTAL
Réhabilitation des trottoirs - Arc en Sud IV	23 096	76 924		100 020
<b>Total CREDITS</b>	<b>23 096</b>	<b>76 924</b>	-	<b>100 020</b>
Ressources envisagées	2016	2017	2018	TOTAL
APPORT COMMUNAL (dont fonds propres et emprunts)	23 096	73 136	- 12 619	83 613
FCTVA	-	3 789	12 619	16 407
SUBVENTIONS	-	-		-
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>23 096</b>	<b>76 924</b>	-	<b>100 020</b>

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO



**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404-DEL41\_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2017



**Objet :**

Annulation de l'autorisation de programme et crédits de paiements (AP/CP) « n°02-2016, pour aménagement de la rue des Acacias et Résidence Séniors-Acacias »

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

Date de convocation  
28 mars 2017

**Étaient absents :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

Date d'affichage  
7 avril 2017

**Étaient excusés :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

Nombre de conseillers  
En exercice 27  
Présents 20  
Votants 27

**Ont donné Pouvoir :**

Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Vu la délibération du 22/11/2016, ayant porté instauration d'une autorisation de programme et crédits de paiement dans le cadre du projet « **Acacias – aménagement de la rue et Résidence Séniors-Acacias** »

Considérant que ce projet revêt l'obligation d'une comptabilisation en Budget annexe, assujetti à TVA ;

Vu le vote du débat d'orientation budgétaire 2017 en date du 28/02/2017, prévoyant la création et budgétisation du budget annexe « **Résidence Séniors-Acacias** » ;

Tenant compte que cette création et le projet de Budget 2017 assorti, ont été approuvés dans le cadre de cette même séance, rendant par conséquent caduque l'AP/CP n° 02-2016 initiale ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Le Conseil municipal délibère et à l'unanimité :

- **ANNULE** l'autorisation de programme et crédits de paiement n°02-2016, correspondant à l'opération « **aménagement de la rue et Résidence Séniors-Acacias** »

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO

**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404-DEC42\_2017-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet / 10/04/2017



**Objet :**  
Décision municipale :  
MAPA N° 12-2016  
relatif au « nettoyage  
des réseaux d'eaux  
pluviales et des  
bâtiments communaux

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

Date de convocation  
28 mars 2017

**Étaient absents :** Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

Date d'affichage  
7 avril 2017

Nombre de conseillers  
En exercice 27  
Présents 20  
Votants 27

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :** Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Vu l'ordonnance du N° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret N° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération N° 04-2016 du 19 janvier 2016, par laquelle le Conseil municipal a donné délégation au Maire pour exercer un certain nombre d'attributions en son nom et notamment en son alinéa 4 « *De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au Budget, d'un montant inférieur à 209 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5% et lorsque ces crédits sont inscrits au Budget* » ;



Considérant que le marché « nettoyage réseaux eaux pluviales et bâtiments communaux » est arrivé à échéance ;

Vu la nécessité de procéder à une nouvelle mise en concurrence pour assurer la continuité dudit service ;

Vu le montant estimé du marché, inférieur à 90 000 € HT ;

Considérant que le seuil estimé de la prestation relève des marchés à procédure adaptée ;

Vu la consultation référencée N° 12-2016 « nettoyage réseaux eaux pluviales et bâtiments communaux » effectuée par lettre le 27 décembre 2016 auprès de trois candidats habilités à soumissionner

Vu les candidatures de SOA 35 allée Evariste Gallois, 18000 BOURGES et de AEP rue René Fontaine, 18400 ST FLORENT SUR CHER ;

Vu l'analyse des offres ;

Considérant que l'offre présentée par AEP ST FLORENT SUR CHER répond aux attentes et besoins formulées par la Collectivité ;

Vu l'avis de la commission MAPA en date du 21 mars 2017 ;

Conformément aux articles L. 2122-2, L. 2122-22, L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il vous est donné communication, comme prescrit, de la décision que Monsieur le Maire a été amené à prendre depuis la dernière séance du 28 février 2017 ;

Le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** du compte-rendu de la présente décision attribuant le marché à AEP (18) pour un montant de 11 270 € HT soit 12 397 € TTC pour une durée d'un an renouvelable 3 fois sans dépasser 4 ans.

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO

**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404-DEC43\_2017-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2017



**Objet :**

Décision municipale :  
MAPA N° 1-2017 relatif  
à l'étude et à la  
maîtrise d'œuvre des  
travaux de rénovation  
et d'isolation de l'EJMT

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

Date de convocation  
28 mars 2017

Date d'affichage  
7 avril 2017

**Étaient absents :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

Nombre de conseillers  
En exercice 27  
Présents 20  
Votants 27

**Étaient excusés :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :**

Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Vu l'ordonnance du N° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret N° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération N° 04-2016 du 19 janvier 2016, par laquelle le Conseil municipal a donné délégation au Maire pour exercer un certain nombre d'attributions en son nom et notamment en son alinéa 4 « *De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au Budget, d'un montant inférieur à 209 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5% et lorsque ces crédits sont inscrits au Budget* » ;

Considérant que la nécessité d'un marché public pour « l'Etude de la conception du projet de rénovation de l'Espace Jean -Marie Truchot » ;

Vu la nécessité de procéder à une mise en concurrence ;

Vu le montant estimé du marché, inférieur à 90 000 € HT ;

Considérant que le seuil estimé de la prestation relève des marchés à procédure adaptée ;

Vu la consultation référencée N° 01-2017 « Etude conception du projet de rénovation de l'Espace Jean-Marie Truchot » effectuée par lettre le 3 mars 2017 auprès de trois candidats habilités à soumissionner ;

Vu les candidatures de l'ATELIER CARRÉ D'ARCHE, 201 rue de Lazenay, 18000 BOURGES et de Franck AUPIC, architecte 16 quai messire jacques 18000 BOURGES ;

Vu l'analyse des offres ;

Considérant que l'offre présentée par l'Atelier Carré d'Arche répond aux attentes et besoins formulés par la Collectivité ;

Vu l'avis de la commission MAPA en date du 21 mars 2017 ;

Conformément aux articles L. 2122-2, L. 2122-22, L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il vous est donné communication, comme prescrit, de la décision que Monsieur le Maire a été amené à prendre depuis la dernière séance du 28 février 2017 ;

Le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** du compte-rendu de la présente décision attribuant le MAPA référencé N° 01-2017 à l'Atelier Carré D'Arche (18) pour un taux d'honoraires fixé à 8 % soit un montant estimé à 28 000 € HT soit 33 600 € TTC.

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO



**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404-DEL44\_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2017



**Objet :**

Instauration des arrhes  
dans le cadre de la  
location EJMT

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO,  
Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT,  
Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI,  
Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU,  
Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY,  
Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR,  
Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET,  
Eliane NOYAT.

Date de convocation  
28 mars 2017

Date d'affichage  
7 avril 2017

Nombre de conseillers  
En exercice 27  
Présents 20  
Votants 27

**Étaient absents :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE,  
Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD,  
Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Étaient excusés :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE,  
Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD,  
Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :**

Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la pratique en place depuis quelques années de demander 20 % d'arrhes du montant de la location de l'Espace Jean-Marie Truchot, applicable aux particuliers et associations extérieures et non restituables en cas d'annulation ;

Vu le règlement intérieur de l'EJMT en date du 19/07/2016 ;

Vu les contrats établis dans le cadre de l'occupation de l'EJMT mentionnant que la réservation doit être confirmée par le versement d'arrhes d'un montant de 20 % de la somme due ;

Vu la délibération en date du 22 novembre 2016 fixant les tarifs 2017 de l'EJMT et la caution ;

Considérant que les contrats de location sont transmis aux locataires plusieurs mois avant la date d'occupation ;

Considérant que la mise en place des arrhes a pour objectif de responsabiliser le locataire quant à sa réservation de salle laquelle, en cas d'annulation de tardive priverait d'autres demandeurs potentiels ainsi que la Collectivité qui recherche une occupation optimale de cette structure ;

Vu l'avis favorable du Bureau municipal du 21 mars 2017 ;

Vu la nécessité de délibérer sur l'instauration de cette tarification d'arrhes ;

Le Conseil municipal délibère et à l'unanimité :

- **INSTAURE** le prélèvement d'arrhes dans le cadre de l'occupation de l'EJMT ;
- **FIXE** le montant des arrhes à hauteur de 20 % du montant total de la location, applicable aux particuliers et associations extérieures ;
- **PRÉCISE** que ces arrhes sont non restituables en cas d'annulation dans un délai d'un mois précédant la date de la location dans le cadre de la location de l'Espace Jean-Marie Truchot.

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO

**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**



**Objet :**

Décision municipale :  
Convention de mise à disposition actée avec Bourges Escrime pour prestation « escrime » à l'école élémentaire des Talleries

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

Date de convocation

28 mars 2017

**Étaient absents :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

Date d'affichage

7 avril 2017

**Étaient excusés :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents	20
Votants	27

**Ont donné Pouvoir :**

Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Vu l'ordonnance du N° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret N° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération N° 04-2016 du 19 janvier 2016, par laquelle le Conseil municipal a donné délégation au Maire pour exercer un certain nombre d'attributions en son nom et notamment en son alinéa 4 « *De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au Budget, d'un montant inférieur à 209 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5% et lorsque ces crédits sont inscrits au Budget* » ;



Vu le montant estimé du marché, inférieur à 25 000 € HT ;

Considérant que le seuil estimé de la prestation relève des marchés à publicité facultative ;

Tenant compte de la programmation effectuée par l'école élémentaire du Bourg sur l'année 2017 en terme de prestations pédagogiques sportives ;

Considérant que la prestation escrime répond à un réel projet pédagogique au profit des enfants scolarisés à l'école élémentaire des Talleries ;

Considérant que l'association Bourges Escrime, répond parfaitement à ce type de prestation, tant par son professionnalisme que par sa qualité ;

Vu le contrat présenté par ladite association, portant sur un volume total de 6 matinées d'interventions à raison de 5 x 30 minutes pour un coût horaire TTC de 31 € et une prise en charge forfaitaire sur la fourniture de matériel représentant 30 €, soit un coût global de 495 €, réparties sur la période du 27 avril au 06 juin 2017 ;

Conformément aux articles L. 2122-2, L. 2122-22, L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il vous est donné communication, comme prescrit, de la décision que Monsieur le Maire a été amené à prendre depuis la dernière séance du 28 février 2017 ;

Considérant que les crédits budgétaires 2017, sont alloués à ce titre au chapitre 012 - article 6218, pour permettre le paiement des interventions évoquées ci-dessus ;

Le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** du contrat signé dans le cadre de cette intervention au profit de l'école élémentaire des Talleries et la signature des pièces justificatives en découlant, selon les conditions suivantes :

<b>Nature de l'intervention</b>	<b>Association</b>	<b>Lieu et date</b>	<b>Quantité</b>	<b>Tarif horaire toutes charges comprises</b>	<b>Total</b>
Escrime	BOURGES Escrime	Elémentaire TROUY Talleries Du 27/04 au 06/06/17	15h00	33.00 €	495.00 €

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO

**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404-DEL46\_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2017



**Objet :**

Approbation de  
l'avenant N°1 au MAPA  
N° 01-2015

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

Date de convocation

28 mars 2017

Date d'affichage

7 avril 2017

Nombre de conseillers

En exercice 27

Présents 20

Votants 27

**Étaient absents :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Étaient excusés :**

Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :**

Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Vu l'ordonnance du N° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret N° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le marché n° 01-2015 portant sur « l'aménagement de la rue du grand Chemin à Trouy Bourg » attribué et notifié à la société COLAS pour un montant total HT de 58 986.68 € ;

Vu la nécessité dûment justifiée de prévoir des travaux supplémentaires, et ce à la demande de la ville, maître d'ouvrage pour assurer la parfaite réalisation des ouvrages ;

Vu l'accord des parties sur la modification des prestations ;

Vu l'avis favorable de la commission MAPA du 21/03/2017 ;

Vu le montant de l'avenant qui s'élève à 7 965.54 € HT, soit une augmentation de 13.50 %, portant le marché à 66 952.22 € HT soit 80 342.66 € TTC ;

Vu le Budget 2017 de la Commune pouvant couvrir le montant de la dépense susvisée en section d'investissement programme voirie ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, délégué aux travaux, le Conseil municipal délibère et à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 du marché n° 01-2015 portant sur « l'aménagement de la rue du grand Chemin à Trouy bourg », pour un montant de + 7 965.54 € HT, soit 9 558.65 € TTC, portant le marché à 66 952.22 € HT soit 80 342.66 € TTC ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant tel qu'annexé.

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO



**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404-DEL47\_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2017



**Objet :**

Demande de subvention dans le cadre des produits des amendes de police relative aux travaux de sécurisation de la RD 73 - création d'un plateau surélevé route de Châteauneuf avec la mise aux normes du cheminement piétonnier et aménagement du stationnement impasse du Peson

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

**Étaient absents :** Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :** Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Date de convocation  
28 mars 2017

Date d'affichage  
7 avril 2017

Nombre de conseillers  
En exercice 27  
Présents 20  
Votants 27

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Dans le cadre des travaux relatifs à l'amélioration de la sécurité routière, figure les projets relatifs à :

- La sécurisation à Trouy Nord par la création d'un plateau surélevé route de Châteauneuf (RD 73) avec cheminement piétonnier et la création de stationnements Impasse du Peson.

Ces travaux peuvent faire l'objet d'une demande de subvention dans le cadre de la répartition des produits émanant des amendes de police ;

Vu le projet présenté et son estimation par ICA, Ingénierie Conseil en Aménagement, attributaire du MAPA N° 01-2016, portant sur la maîtrise d'œuvre des programmes de voirie ;

Sous réserve de l'avis du Conseil départemental ;

Le Conseil municipal délibère et à l'unanimité :

- **PRÉSENTE** les projets cités ci-dessus dans le cadre des opérations de sécurité routière 2017 au titre de la répartition des produits des « amendes de police » ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-après de cette opération dont le coût des travaux s'élève à 44 840 € HT dans le cadre des programmes 2017 ;
- **SOLLICITE** pour le financement desdites opérations une subvention de 22 420 € (50 % du coût HT des travaux plafonnés à 25 000 €), au titre des produits « amendes de police » de 2017.

**PLAN DE FINANCEMENT DES OPÉRATIONS SÉCURISATION MAIRIE ANNEXE ET AVENUE DES ANCIENS COMBATTANTS TROUY**

<b>DÉPENSES</b>	<b>Montant HT</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>
<b>TRAVAUX</b>	<b>44 840</b>	Amendes de Police	22 420	50
<i>Travaux communs</i>	3 550	Apport Communal	22 420	50
<i>Ralentisseur Trouy nord : création d'un plateau surélevé</i>	31 950			
<i>Impasse du Peson : création de stationnements</i>	9 340			
<b>TOTAL HT</b>	<b>44 840</b>	<b>TOTAL</b>	<b>44 840</b>	

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO

**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404-DEL48\_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet / 10/04/2017



**Objet :**

Modification de la convention relative au transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage de l'aménagement de la rue des Acacias

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

**Date de convocation**  
28 mars 2017

**Date d'affichage**  
7 avril 2017

**Étaient absents :** Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Nombre de conseillers**  
En exercice 27  
Présents 20  
Votants 27

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :** Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Vu la délibération du conseil municipal en date du 13/09/2016, portant approbation de la convention relative au transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage de l'aménagement de la rue des Acacias ;

Vu les modifications envisagées par Bourges Plus ;

Vu le Budget annexe 2017 « Acacias-résidence seniors » prévoyant l'aménagement de la rue des Acacias ;

Entendu l'exposé de Monsieur Franck BRETEAU, Adjoint délégué aux travaux ;



Le Conseil municipal délibère et à l'unanimité :

- **APPROUVE** les modifications envisagées par Bourges Plus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant N°1 qui en découlera.

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO

**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**



**Objet :**

Mise en place du stationnement gratuit aux emplacements réservés pour la recharge des véhicules électriques

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

Date de convocation

28 mars 2017

Date d'affichage

7 avril 2017

**Étaient absents :** Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents	20
Votants	27

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :** Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

A l'issue de la présentation du schéma départemental des infrastructures de recharge des véhicules électriques proposé par le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE 18), la commune TROUY a décidé de s'engager dans la démarche et de lui transférer la compétence « infrastructures de recharge des véhicules électriques ou hybrides ».

Les emplacements identifiés se trouvent sur le domaine public, à proximité des réseaux électriques et des lieux d'activités (commerces, entreprises, services publics, zones touristiques...).

La commune de TROUY a validé l'implantation de 2 bornes aux emplacements suivants : place du Marché – rue du 19 mars 1962 ;

Le SDE 18 est maître d'ouvrage du projet.

A ce titre, il a obtenu un financement de l'État dans le cadre du dispositif d'aide au déploiement des infrastructures de recharge. L'une des conditions de ce dispositif est d'obtenir préalablement au lancement des travaux, l'engagement de la commune d'instaurer dans les six mois suivant l'installation de la borne de recharge, la gratuité du stationnement pour les véhicules électriques, quels que soient les emplacements de stationnement, en surface ou en ouvrage, gérés directement par elle (avec ou sans dispositif de recharge), pour une période de deux ans minimum.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal délibère et à l'unanimité :

- **INSTAURE** dans les six mois suivant l'installation de la borne de recharge, la gratuité du stationnement pour les véhicules électriques, quels que soient les emplacements de stationnement, en surface ou en ouvrage, gérés directement par la commune (avec ou sans dispositif de recharge), pour une période de deux ans minimum,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous actes en ce sens.

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO



**DÉPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE BOURGES  
CANTON DE TROUY**

**VILLE DE TROUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211802673-20170404-DEC50\_2017-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2017



**Objet :**

Contrat infocentre  
« Vigimail » pour  
assurer et renforcer la  
protection des  
messageries des  
services municipaux

L'an deux mille dix-sept le quatre avril, le Conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard SANTOSUOSSO, Maire.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs Gérard SANTOSUOSSO, Franck BRETEAU, Sandrine FLOUZAT, Olivier MAUPETIT, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU, Laurent GOSCINSKI, Nathalie BERNIOT, Bertrand TISSIER, Bernard BOURDU, Didier GEORGES, Stéphanie DEDION, Pascal GOUDY, Anne-Marie FERREIRINHO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Sophie SARIAN, Marc BELLENGER, Béatrice RATELET, Eliane NOYAT.

Date de convocation

28 mars 2017

Date d'affichage

7 avril 2017

**Étaient absents :** Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents	20
Votants	27

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs Didier GUICHARD, Coralie DEROCHE, Oliver GALOPIN, Laetitia PREVOST, Frédéric JOUBAUD, Anne MICHALEUVIEZ, Stéphanie LHOSTE.

**Ont donné Pouvoir :** Didier GUICHARD à Gérard SANTOSUOSSO  
Coralie DEROCHE à Didier GEORGES,  
Laetitia PREVOST à Bernard BOURDU,  
Olivier GALOPIN à Franck BRETEAU,  
Anne MICHALEUVIEZ à Bertrand TISSIER,  
Frédéric JOUBAUD à Nadine MOREAU,  
Stéphanie LHOSTE à Pascal GOUDY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Vu la nécessité de renforcer la protection des messageries des services et agents municipaux de la ville de Trouy ;

Vu l'avis favorable du Bureau municipal ;

Vu la proposition de services du prestataire informatique de la ville de Trouy, Infocentre Vip-Informatique ;

Considérant que cette dépense est inscrite au BP 2017 de la commune ;

Vu l'avis favorable du Bureau municipal du 21 mars 2017 ;

Entendu l'exposé de Monsieur Roland GOGUERY, Adjoint délégué aux nouvelles technologies ;

Le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** de la signature par Monsieur le Maire du contrat « Vigimail » tel que diffusé auprès de l'assemblée délibérante.

Le Maire

Gérard SANTOSUOSSO